



RÉSUMÉ DES NORMES ET DES MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

CLASSE : 2^e ANNÉE
ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

Suite aux changements apportés au régime pédagogique, par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, nous vous présentons les normes et modalités d'évaluation de notre école. Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire.

Voici donc les communications officielles qui vous seront transmises cette année.	
PREMIÈRE COMMUNICATION INFORMATISÉE	Elle comporte des commentaires et des cotes sur la manière dont votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de son comportement. Disponible sur le portail mozaïk parent au plus tard le 15 octobre 2018 .
PREMIER BULLETIN	Ce bulletin sera disponible sur le portail mozaïk parent vers le 20 novembre 2018 . Vous recevrez une convocation de la part de l'enseignant (e) de votre enfant.
DEUXIÈME BULLETIN	Le deuxième bulletin sera disponible sur le portail mozaïk parent vers le 15 mars 2019 . Certains parents pourraient être convoqués.
TROISIÈME BULLETIN	Le troisième bulletin sera disponible sur le portail mozaïk parent au plus tard le 10 juillet 2019 .

VOICI LE DÉTAIL DES COMMUNICATIONS :

PREMIÈRE COMMUNICATION INFORMATISÉE
• Commentaires et cotes concernant les apprentissages et le comportement de votre enfant. • Communication disponible sur le portail mozaïk parent au plus tard le 15 octobre 2018.

Pour chacune des étapes, l'enseignant de votre enfant vous présente les compétences qui seront évaluées et inscrites au bulletin. Il est important de mentionner qu'il est laissé au jugement professionnel de l'enseignant de choisir les connaissances et les compétences disciplinaires, en fonction du programme de formation, évaluées au cours de l'étape 1 et 2.

Pour l'ensemble des disciplines, nous utiliserons des travaux, des évaluations, des observations et la participation des élèves aux tâches d'évaluation de mobilisation des connaissances et aux tâches de maîtrise des connaissances et ce, au cours des 3 étapes.

**BULLETIN 1**

- **Étape : 1**
- Cette étape compte pour **20 % du résultat de l'année.**
- Bulletin disponible sur le portail mozaïk parent **dans la semaine du 19 novembre 2018.**

Discipline	Compétence	Évaluation des connaissances et des compétences en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Résultat inscrit au bulletin
Français	Lire (50 %)	Évaluations, travaux et observations	Non	Oui
	Écrire (30 %)	Au moins deux compositions écrites pour l'étape	Non	Non
	Communiquer oralement (20 %)	Présentations individuelles	Non	Non
Mathématique	Résoudre une situation problème (20 %)		Non	Non
	Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)	Évaluations et travaux	Non	Oui
Anglais	Communiquer oralement (60 %)		Non	Non
	Comprendre des textes lus et entendus (40 %)	observations association mots/images	Non	Oui
Éthique et culture religieuse			Non	Non
Arts plastiques	Inventer –interpréter (70%)	Oui par travaux observations et portfolio	Non	Non
	Apprécier (30%)	Oui Appréciations individuelles		Non
Musique	Inventer –interpréter (70%)	Oui Observations et présentations individuelles et en petits groupes	Non	Non
	Apprécier (30%)	Oui	Non	Non
Éducation physique 1. Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques. 2. Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques. 3. Adopter un mode de vie sain et actif		Grilles d'observation Tests d'habiletés motrices	Non	Oui

- Si, à une étape donnée, une compétence n'est pas évaluée au bulletin (enseignant jugeant qu'il n'a pas assez de traces significatives pour juger du développement de la compétence ciblée), il garde, par contre, des traces de ses observations ou des travaux afin d'être en mesure d'évaluer la progression de ses élèves.
- Pour l'ensemble des matières, des travaux, des évaluations, des observations et la participation des élèves seront utilisés comme évaluation de mobilisation et de maîtrise des connaissances en cours d'étape. Ceci s'applique pour les trois étapes.

**BULLETIN 2**

- **Étape : 2**
- Cette étape compte pour **20% du résultat de l'année.**
- Bulletin disponible sur le portail mozaïk parent **dans la semaine du 11 mars 2019.** Possibilité de rencontre avec l'enseignant sur rendez-vous.

ÉTAPE 2

Discipline	Compétence	Évaluation des connaissances et des compétences en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Résultat inscrit au bulletin
Français	Lire (50 %)	Évaluations, travaux et observations	Non	Oui
	Écrire (30 %)	Au moins deux compositions écrites pour l'étape	Non	Oui
	Communiquer oralement (20 %)	Observations et conversations au quotidien	Non	Oui
Mathématique	Résoudre une situation problème (20 %)	Évaluations et travaux	Non	Oui
	Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)	Évaluations et travaux	Non	Oui
Anglais	Communiquer oralement (50 %)	observations si l'élève utilise les mots et expressions pour démontrer leur compréhension	Non	Oui
	Comprendre des textes lus et entendus (35 %)		Non	Non
Éthique et culture religieuse		Travaux, projets et participation	Non	Oui
Arts plastiques	Inventer –interpréter (70%)	Oui par travaux observations et portfolio	Non	Oui
	Apprécier (30%)	Oui Appréciations individuelles	Non	Oui
Musique	Inventer –interpréter (70%)	Oui Observations et présentations individuelles et en petits groupes	Non	Oui
	Apprécier (30%)		Non	Oui
Éducation physique 1. Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques. 2. Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques. 3. Adopter un mode de vie sain et actif		Grilles d'observation Tests d'habiletés motrices	Non	Oui

Voir note de bas de page, étape 1

**BULLETIN 3**

- **Étape : 3**
- Cette étape compte pour **60 % du résultat de l'année**.
- Pour les compétences Lire, Écrire, Reasonner et Résoudre, il n'y pas d'épreuve obligatoire du ministère.
- Bulletin disponible sur le portail mozaïk parent au plus tard le **10 juillet 2019**.
- Le seuil de réussite de l'année est de 60% tout en respectant les exigences minimales et le plan d'intervention.

ÉTAPE 3

Discipline	Compétence	Évaluation des connaissances et des compétences en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Résultat inscrit au bulletin	Épreuve de fin d'année
Français	Lire (50 %)	Évaluations, travaux et observations	Non	Oui	Non
	Écrire (30 %)	Au moins deux compositions écrites pour l'étape	Non	Oui	non
	Communiquer oralement (20 %)	Observations et conversations au quotidien	Non	Oui	non
Mathématique	Résoudre une situation problème (20 %)	Évaluations et travaux	Non	Oui	non
	Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)	Évaluations et travaux	Non	Oui	
Anglais	Communiquer oralement (50 %)	observations si l'élève utilise les mots et expressions pour démontrer leur compréhension	Non	Oui	non
	Comprendre des textes lus et entendus (35 %)	observations association mots/images	Non	Oui	
Éthique et culture religieuse		Travaux, projets et participation		Oui	non
Arts plastiques	Inventer –interpréter (70%)	Oui par travaux observations et portfolio	Non	Oui	non
	Apprécier (30%)	Oui Appréciations individuelles	Non	Oui	
Musique	Inventer –interpréter (70%)	Oui Observations et présentations individuelles et en petits groupes	Non	Oui	non
	Apprécier (30%)		Non	Oui	
Éducation physique 1. Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques. 2. Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques. 3. Adopter un mode de vie sain et actif		Grilles d'observation Tests d'habiletés motrices	Non	Oui	non

- Voir note bas de page, étape 1

MEES : Épreuve obligatoire du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.



• COMMENTAIRES SUR LES APPRENTISSAGES

La réussite scolaire passe d'abord par le soutien à l'élève; soutien donné par le personnel de l'école, mais aussi par les parents. Bien que les enfants passent beaucoup de temps à l'école, les parents restent les personnes les plus significatives pour eux.

Différents moyens possibles sont utilisés par les enseignants pour favoriser les échanges réguliers avec les parents et ce, afin de vous tenir informés tout au long de l'année.

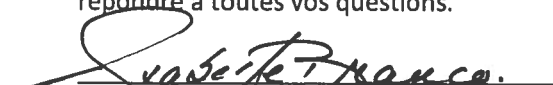
- L'agenda scolaire sera notre outil de communication au quotidien. Vous devrez le vérifier chaque soir.
- Les travaux vous seront envoyés à la maison. Nous vous demandons de les signer afin de nous assurer que vous avez pris connaissance des forces et des difficultés de votre enfant.
- Des rencontres entre parents et enseignants seront obligatoires.
- Des appels téléphoniques seront faits au besoin.

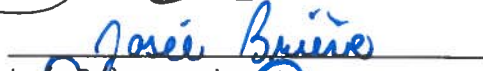
COMMENTAIRES SUR LES COMPÉTENCES NON-DISCIPLINAIRES AU BULLETIN SCOLAIRE

La compétence suivante fera l'objet de commentaires qui permettent de vous informer de certains comportements et attitudes de votre enfant en classe. Ces commentaires sont inscrits, une seule fois, à un des bulletins de l'année scolaire.

Étape	Compétences non-disciplinaires
Pendant l'année, à l'étape 1 : à l'étape 3 :	Coopérer Jugement critique

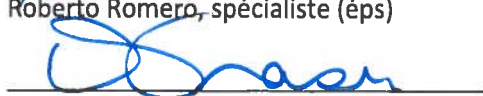
Pour obtenir plus d'informations en ce qui concerne les modalités d'évaluation et de consignation des résultats, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.


Isabelle Branco, direction de l'école

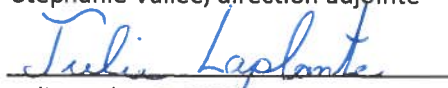

Josée Brière, enseignante

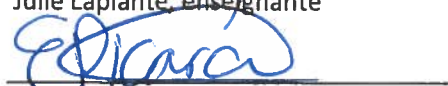

Silvia Ojeda, enseignante


Roberto Romero, spécialiste (éps)


Déborah Fraser, spécialiste (anglais)


Stéphanie Vallée, direction adjointe


Julie Laplante, enseignante


Élisabeth Picard, enseignante
complément de tâche


Kim Faucher, spécialiste (éps)


Stéphanie Bernier, spécialiste (arts)

